

Covid-19 : la SPV invite formellement le Conseil d'État vaudois à ne pas ouvrir les écoles le 11 mai

Alors que le Conseil fédéral a annoncé son plan de « transition » avec une levée progressive des restrictions relatives au COVID-19, notamment la potentielle réouverture des écoles le 11 mai, la Société pédagogique vaudoise demande un report de cette décision et pose les conditions pour une reprise sécurisée et progressive.

En début de crise, les écoles ont été les premiers lieux fermés par les autorités et devraient ainsi être les derniers à rouvrir. La volonté de «déconfiner» les écoles dès le 11 mai, selon le plan prévu par le Conseil fédéral, semble répondre qu'au seul intérêt économique. Ainsi, en aucun cas, la raison économique ne doit primer sur les questions de sécurité sanitaires.

Une réouverture des écoles ne doit pas mettre en danger les élèves, les professionnel·le·s de l'école et plus largement la population. Ainsi, toutes les conditions sanitaires, afin de garantir la sécurité, doivent être réunies avant de vivre un retour, même partiel, en classe.

Dès lors, la Société pédagogique vaudoise, estime que la décision d'ouvrir les écoles vaudoises doit être prise sur une analyse sérieuse de la situation sanitaire de notre région, l'une des plus touchées par la pandémie du Covid-19. Par ailleurs, cette décision devrait être appuyée par des données publiées scientifiquement fiables sur les questions primordiales de la transmission du virus par les enfants, notamment de manière asymptomatique. Dans cette attente, la SPV invite donc formellement le Conseil d'État vaudois à repousser la réouverture des écoles annoncée par le Conseil fédéral. Un courrier sera adressé à l'exécutif cantonal d'ici la fin de la semaine.

Elle demande qu'une concertation ait lieu entre les autorités et les associations professionnelles afin de préparer et préciser une rentrée qui doit se faire progressivement. De strictes garanties doivent être données aux professionnel·le·s sur les conditions de travail durant cette période, notamment de ne pas faire appel aux personnes dites « vulnérables » ou encore sur le nombre d'élèves pouvant être accueillis simultanément. Ainsi, les conditions sanitaires, notamment la distanciation sociale, doivent être applicables dans toutes les classes, y compris avec des élèves de quatre ans.

En outre, sur le plan pédagogique, une potentielle reprise avant le mois de juillet doit permettre principalement aux élèves de recréer du lien et de reprendre contact avec la vie scolaire. L'enjeu essentiel se situe à la rentrée scolaire prochaine. La SPV demande que le département mette en place un plan d'action durant l'année 2020-2021 afin d'accompagner les élèves les plus en difficulté. Cela pourrait se traduire notamment par des ressources spécifiques supplémentaires.

Pour conclure, la SPV remercie une nouvelle fois toutes les personnes qui ont œuvré pour que les enfants du personnel indispensable au fonctionnement de la société puissent être accueillis dans le service d'accueil scolaire. À cela s'ajoute la créativité formidable dont a fait preuve le corps enseignant afin de garder le lien avec les élèves depuis le 16 mars.

Le Comité cantonal SPV, le 16 avril 2020